



compteur d'eau vice caché ou non a qui de payer???

Par **celine f**, le **20/02/2012 à 16:44**

Bonjour,

J'ai acheter ma maison en mars dernier. Celle-ci possédait un garage double mais le propriétaire l'a vendu un peu avant nous avoir vendu la maison. Nous nous sommes rendu compte par la suite que notre compteur d'eau se trouve juste devant ce garage qui nous appartient pas. Ce qui pose un réel problème et plusieurs questions:

- 1) le voisin à qui appartient le garage demande le déplacement.
- 2) au moment de signer nous n'étions pas au courant de tout cela est-ce que je peux considérer cela comme un vice caché?
- 3) Ai-je un recours puis je demander réclamations aux anciens propriétaires?

Merci de bien vouloir me répondre je ne sais vers qui me tourner pour trouver des solutions à ce problème.